



SÉANCE PUBLIQUE

Chères hermançaises, chers hermançois,

En vue de la votation communale du 28 septembre prochain portant sur la délibération ouvrant un crédit d'engagement de CHF 20'140'000.– destiné à la construction de deux bâtiments d'habitation comprenant 32 appartements, à la réalisation des aménagements extérieurs ainsi qu'au financement des places de stationnement souterrain dévolues auxdits logements à la charge de la commune, les Autorités ont le plaisir de vous convier à une séance publique le :

Mardi 2 septembre 2025 à 19h00

à la salle communale

Les mandataires seront présents et rappelleront brièvement le projet, lequel a déjà reçu les autorisations nécessaires (démolition du chalet et construction) de la part des services du canton.

Les Autorités répondront ensuite à vos questions.

Invité à débattre à cette occasion, le comité référendaire a décliné l'invitation du Conseil administratif.

À l'issue de la séance, une verrée vous sera offerte.

En espérant vous voir nombreux à cette occasion, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Olivier Pförtner

Conseiller administratif

Stéphanie Tourette

Maire

Pascal Renaud

Conseiller administratif